

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION DEPARTEMENT DE
LA GUADELOUPE

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 13 AVRIL 2018

MEMBRES EN EXERCICE : 12

MEMBRES PRESENTS : 08

DATE DE LA CONVOCATION : 04 AVRIL 2018

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2018-10

OBJET : Adhésion à la Convention de partenariat pour la plate-forme d'information « KaruGéo »

affichée le

L'an deux mille dix-huit, treize avril à seize heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le quatre avril deux mille dix-huit, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunière		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M ^{me} CARDOVILLE Prisca	X		
M ^{me} CHAULET Marie Denise	X		
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph		Excusé	X
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre		Excusé	X
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M ^{me} TRABON-SINAPAH Line		X	

RENDUE EXECUTOIRE,
LE

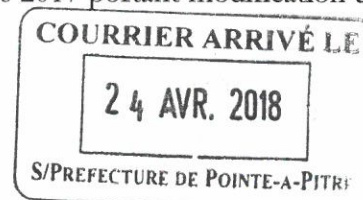
Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Jocelyn CUIRASSIER

Le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG en date du 15 septembre 2016 portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;

Vu la délibération n°CA-EAU-2017-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;



Vu la délibération n°CS 2017-04/038 du SIAEAG en date du 26 avril 2017, portant approbation de la modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

Vu les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes ;

CONSIDERANT que la Plate-forme d'Information Géographique « KaruGéo », est un projet d'intérêt commun pour mettre en place une démarche pérenne de mutualisation, d'échanges et de diffusion de données géographiques sur le territoire de la Guadeloupe ;

CONSIDERANT que le financement est assuré par l'État, le Conseil régional et le Conseil départemental, dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 ;

CONSIDERANT que KaruGéo est une plate-forme publique de l'information géographique en Guadeloupe, organisée autour d'un site portail internet ;

CONSIDERANT qu'une convention de partenariat signée le 14 avril 2016, formalise et sécurise les modalités d'échanges, de gestion et d'animation technique de la plate-forme, entre l'ensemble des parties associées à son développement, rassemblées dans un Comité de pilotage et dans un Comité technique ;

CONSIDERANT que toute personne morale publique ou privée peut demander à adhérer à cette convention, dès lors que son activité est en rapport avec son objet.

CONSIDERANT que l'adhésion est conditionnée à la signature d'une charte d'utilisation.

CONSIDERANT qu'Adhérer à « KaruGéo » c'est contribuer à la réduction de la dépense publique en permettant le partage ou l'acquisition de données mutualisées, le découplage des systèmes d'informations et le développement d'outils partagés générateurs d'économies d'échelle

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

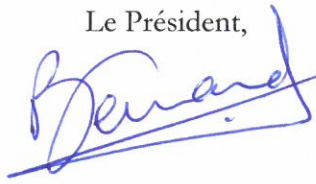
ARTICLE 1: D'APPROUVER l'adhésion de RéNoC-Eau à la convention de partenariat pour la plate-forme d'information géographique « KaruGéo » ;

ARTICLE 2 : Le Président et le Directeur de RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,



Jean-Luc BERNARD



RéNoC-Eau
Rue du Docteur CHOVINO
Espérance
97111 MORNE-A-L'EAU
SIRET 824 342 216 00010
Tél. : 05 90 24 83 56

